



Gruyères CR 2019

Concours Championnat régional de vol à voile Alpes

Organisateur Groupe de vol à voile de la Gruyère

Dates Jeudi 30 mai au dimanche 2 juin 2019

Site Internet <http://www.gvvg.ch/>

Calendrier

- Jours d'épreuves : du 30 mai au 2 juin, sans jour de réserve
- 1^{er} briefing A 09h30, planeurs montés et alignés
- Briefing quotidien A 10h00, planeurs montés et alignés
- Repas officiel samedi 1 juin dès 20h
- Remise des prix dimanche 2 juin, entre 17h et 20h selon météo

Classes Classe mixte avec index selon règlement FSVV
Éventuellement en 2 classes selon nombre de planeurs

Multi-pilotes Sur planeur biplace, possibilité de changer le copilote

Modes de départ Remorquage ou départ autonome

Départs motorisés Tout redémarrage en vol non requis par le règlement sera considéré comme vache, sauf avec une autorisation du chef de concours ou chef de piste dans la volte en cas d'encombrement des pistes

Ordre de départ Au briefing d'ouverture, afin de faciliter la mise en piste. Il sera demandé aux participants d'accepter un ordre de départ non défini

Ballastage En principe autorisé, selon les conditions de la piste et météo. Veuillez-vous renseigner avant de ballaster

Nombre de pilotes Maximum 25

Inscription Sur site internet, dès février 2019

BULLETIN D'INFORMATIONS N° 1



- Délai d'inscription* Briefing d'ouverture
Pour des raisons d'organisation des remorqueurs, cuisine, camping, etc, merci de vous annoncer le plus tôt possible.
- Taxe d'inscription* CHF 120.- (juniors jusqu'à 25 ans : CHF 60.-)
- Paiement* Swiss Post, Postfinance, CH-3030 Bern (no. clearing 9000)
Groupe de Vol à voile de la Gruyère
1663 Gruyères
CCP: 10-760062-5
IBAN: CH20 0900 0000 1076 0062 5
- Avec motif de paiement : CR2019
- Au plus tard le 29 mai 2019 ou au comptant le 30 mai
- Règlement* Règlement CS FSVV en vigueur au 30 mai 2019
- Zones de vol* Préalpes, Alpes, Plateau, éventuellement Jura
Carte Vol-à-Voile au 300'000 + Geneva Area
- Point de virages* Publiés sur le site avant le 15 avril 2019
- Logs* Fichiers IGC sur stick USB, carte SD ou micro SD
Fichiers IGC par email à l'adresse mentionnée
Ne pas renommer les fichiers – fournir tous les fichiers du jour
A fournir dans les minutes après l'atterrissage
- Anticollision* Flarm et marquages haute-visibilité obligatoires
- Aide/Dépanneur* Le dépannage est du ressort du pilote.
Chaque pilote est invité à disposer d'un aide en piste.
Nous comptons sur l'aide de tous pour le service de piste.
- Licence et papiers* Chaque pilote est tenu de disposer des documents adéquats valables pour lui-même et son aéronef, ainsi que de la licence sportive FAI
- Hébergement* *Camping sur place, avec WC, douche, électricité*
CHF 10.- par nuit et par emplacement
Hôtels à disposition dans la région
- Restauration* Repas organisés le soir par notre équipe

BULLETIN D'INFORMATIONS N° 1



Responsabilité L'organisation décline toute responsabilité en cas de dommages ou accidents quels qu'ils soient. Les règles de l'air sont à respecter en tout cas.

Nous nous réjouissons de vous accueillir nombreux.

Philippe Progin
Président du CO et chef de concours